

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Joseph Spring.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Kaurenhausen (Prusse), le 2 février 1805; il s'enrôla volontairement au mois d'août 1831 au dépôt de troupes étrangères au service de la Belgique, passa ensuite au bataillon du train d'artillerie, et reçut son congé au commencement de 1836.

Le sieur Joseph Spring qui, depuis l'obtention de son congé, exerce la profession de tailleur à Pommerœul, avait formé d'abord une demande en grande naturalisation, qu'il a convertie en une demande en naturalisation ordinaire.

Il résulte des renseignements recueillis que le pétitionnaire tient une conduite très-régulière, et qu'il a rendu des services au pays dans des temps difficiles.

Les autorités consultées estiment qu'il y a lieu de prendre sa demande en considération.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

J. MAERTENS.
